Traitement multifluosilicate Olafirn MF

Fiche d'information technique

1l / N° d'art.520212 / EAN 4007954146026



Concentré isolant pour la neutralisation sûre des supports de peinture alcalins contenant de la chaux et du ciment. Réduit l'alcalinité excédentaire, empêche les efflorescences et assure une base uniforme et adhérente pour les revêtements ultérieurs. Idéal pour le traitement préalable du support.

- évite les dommages à la peinture et la formation de taches
- pour le prétraitement de nouveaux enduits
- durcit et étanchéifie les surfaces d'enduit friables et sablonneuses
- contre les efflorescences de sels de chaux solubles
- pour lutter contre le salpêtre des murs au stade initial
- Couche de fond dans la technique des peintures au silicate
- diluable jusqu'à 1:4 avec de l'eau

Champ d'application

OLAFIRN neutralise et densifie les supports à base de chaux et de ciment, empêche les efflorescences et les taches et isole les traces d'eau ainsi que la suie.

Préparation

Le crépi et le béton frais doivent être complètement pris avant le traitement avec OLAFIRN. Ne pas fluater le crépi frais avant 14 jours. Nettoyer le support des parties non adhérentes.

Traitement

Diluer l'OLAFIRN avec de l'eau dans une proportion de 1:4 et appliquer la solution deux fois sur le support à l'aide d'un pinceau ou d'une brosse. Les récipients et les outils doivent être résistants aux acides et doivent être nettoyés à l'eau immédiatement après utilisation. Après le séchage, rincer à nouveau les surfaces traitées à l'eau. Protéger les matériaux non résistants aux acides (par ex. marbre, verre, carrelage, etc.) contre les éclaboussures, si nécessaire, rincer immédiatement à l'eau.

Consommation

1 litre suffit pour environ 10-12 m² en deux applications

Stockage

Conserver le récipient bien fermé, au frais, mais à l'abri du gel. A l'état non ouvert et dans des conditions de stockage appropriées, se conserve au moins jusqu'au : voir l'étiquette du lot.

Remarques

Température de traitement : au moins + 5 °C pour le matériau et l'air ambiant Clé de déchet n° 060106. Ne recycler que les récipients vides. Les restes de matériau peuvent être éliminés sous forme de solution ou séchés selon le code déchet n° 170904 (déchets de construction et de démolition mélangés), selon le code déchet n° 060106 (autres acides) ou comme déchets ménagers.

Baufan Bauchemie Leipzig GmbH ■ 19, rue Ludwig-Hupfeld ■ 04178 Leipzig ■ Téléphone +49 (0)341 44655-0 ■ E-mail info@baufan.de ■ www.baufan.com

Remarque:
Toutes les informations et données mentionnées dans cette fiche technique sont basées sur notre expérience pratique et sur des tests en laboratoire et correspondent à l'état actuel de la technique. Elles servent toutefois uniquement de directive générale et ne constituent pas une garantie pour des propriétés ou des performances spécifiques. Les conditions de stockage, de transport et d'utilisation des produits échappant à notre contrôle, aucune responsabilité juridique ne peut être déduite des informations présentées ici. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu dans les conditions spécifiques du site ou du projet.